REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE BELGE.

LIBRARY
10 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

TOME II.

A BRUXELLES.

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE DE A. VAN DALE,

RUE DES CARRIÈRES, N° 30.

1846.

MÉLANGES.

—— Mr. le professeur Serrure vient d'acquérir, d'un orfèvre de Grammont, le florin d'or de St. Servais de Maestricht, du duc Wenceslas. *Le seul exemplaire connu* de cette pièce se trouvait au cabinet impérial de Vienne.

—— En démolissant l'hôtel de la Croix-Blanche, à Bruxelles, dans le courant de l'été 1844, on trouva environ cinquante exemplaires du Pieter d'or de Wenceslas et de Jeanne, tous d'une conservation admirable.

—— On vient de trouver, dans les environs de Valenciennes, un denier d'argent de l'époque mérovingienne, qui paraît inédit. Cette monnaie, parfaitement conservée, fait aujourd'hui partie du cabinet de Mr. Benezech de St. Honoré, maire du Vieux-Condé. D'un côté, autour d'une tête d'un style barbare, on lit ces mots : MONTINIACO. De l'autre est une croix entre les branches de laquelle on distingue deux lettres avec cette inscription autour : EODULFO MONE. Ce denier doit être, selon toutes les probabilités, attribué au bourg de Montigny, en Bassigny, situé près des sources de la Meuse, à six lieues de Langres (1). Le nom de l'officier monétaire qui a frappé cette pièce était peut-être *Theodolfus*, car jusqu'à présent le nom *Eodulfus* est inconnu, et l'antiquaire, à qui nous devons cette nouvelle, n'a peut-être pu distinguer le TH initial emporté par le temps.

(*Revue archéologique*, août 1844).

(1) Pourquoi «selon toutes les probabilités»? Il existe un grand nombre de localités du nom de *Montigny* ou *Montignies*, et plusieurs même dans le Hainaut, où la pièce a été trouvée.

—— La seconde livraison (mai 1844) de la *Revue archéologique* de Mr. J. Gailhabaud, nouveau recueil qui se publie mensuellement, à Paris, contient un article très curieux de Mr. de Longpérier sur *le type monétaire*, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. A propos de la note suivante qui termine cet article. « Les » seigneurs de Wezemale, de Mantoue, de Cugnon, d'Orange, d'Ar- » che ont reproduit sur leurs monnaies les trois fleurs de lys de » France, *sans s'inquiéter des droits qu'ils pouvaient y avoir* », nous ferons observer que les seigneurs de Wezemale, ou plutôt de Rummen, de la famille *Rivière*, portaient en effet les trois fleurs de lys, comme les rois de France, mais avec des émaux différents.

—— Il vient d'être trouvé, près de Hédé, en Bretagne, dans une excavation carrée, une très grande quantité de pièces romaines de petite module, à l'effigie des empereurs Gallien, Claude, Tétricus, Victorinus, etc. Leur poids pouvait être évalué à deux livres et demie.

(*Revue archéologique* de J. Gailhabaud).

—— A peu de distance de l'ancien château de Roquefort (Ariége) un habitant de la commune de ce nom vient de découvrir, dans un tertre peu élevé, une quantité considérable de pièces d'argent (*blanc à l'écu*) du règne de Charles VI. Il y avait aussi dans ce trésor, qu'on évalue à près de 20 mille francs, quelques pièces d'or de la même époque.

(*Revue archéologique* de J. Gailhabaud).

—— Il vient d'être trouvé à Noyon un petit pot de terre grise assez grossièrement travaillé qui, d'après un antiquaire, paraît dater de plusieurs siècles, et qui renfermait dix-huit pièces d'or, dont deux de Charles IX, cinq de François Ier, une de Louis XI, une de

Henri II, une de Charles-Quint, sept pièces d'Espagne, dont plusieurs de Philippe II, et une de Portugal.

(*Revue archéologique* de J. Gailhabaud).

—— On lit dans la *Revue archéologique* de Mr. J. Gailhabaud (1er livraison, avril 1844) :

« A l'extrêmité Nord-Est du village de Scrupt, canton de Thiébelment, arrondissement de Vitry-le-Français, on a trouvé, il y » a une quinzaine de jours, une grande quantité de squelettes, » etc..... Parmi les objets les plus curieux trouvés à Scrupt sont » deux pièces de monnaie en cuivre à l'effigie de Constantin; l'une » d'un module d'une pièce de 1 franc, porte pour exergue : CON- » STANTINUS PRÆFECTUS AUGUSTUS (sic); l'autre d'un module » de 25 centimes, porte : CONSTANTINUS MAXIMUS. Ce cimetière » doit être vaste, si l'on en juge par les découvertes faites beaucoup » plus loin. — On avait déjà trouvé dans ce même village, l'an » dernier, une pièce d'argent de Clovis : CLOVIS (sic) REX. »

Nous sommes habitués à voir la numismatique traitée de cette manière dans les journaux politiques, et cela se conçoit de la part de redacteurs étrangers à la connaissance des médailles. Mais nous avons vu avec peine un *Constantinus præfectus* et un *Clovis rex* dans un recueil spécialement consacré à l'archéologie, science dont la numismatique forme une des branches principales.

—— Près de Ribe, en Danemarck, on découvrit, il y a quelque temps, une cruche remplie de monnaies d'argent appartenant à l'époque du roi Waldemar IV (1340—1375).

C. P.

—— Deux monnaies de la plus haute importance pour l'histoire

monétaire des papes, ont été trouvées à Rome. Elles appartiennent à Romain et à Théodore II (897—898), et sont inconnues aux savants Bignoli, Garampi et Selvaggi. Mr. Belli les a acquises pour sa précieuse collection.

C. P.

—— En creusant une cave à Frybourg, en Brisgau, on découvrit dernièrement, à une profondeur de quinze pieds sous terre, une vingtaine de monnaies d'argent frappées à Strasbourg. A l'avers on voit une croix entourée de : + CAROLVS PIVS REX, et, au revers, on lit : ARGENTIA CIVITAS.

C. P.

—— La troisième livraison du *Messager des sciences historiques*, publié à Gand, année 1844, contient un article extrêmement intéressant concernant l'histoire monétaire du pays de Liége. Quoique son auteur, Mr. Hennaux, n'ait donné à son travail que le titre de : *Coup-d'œil*, il renferme une foule de recherches et d'observations importantes. Malgré notre déférence pour ses opinions, nous ne pouvons pas entièrement partager son avis sur certains points : nous n'osons pas encore croire que la ville de Liége ait pu battre monnaie, quoique cela soit possible. Nous n'ajoutons pas foi à l'authenticité de la monnaie de Notger que nous croyons de fabrique moderne. Nous pensons aussi que Mr. Lelewel ne s'est pas trompé en attribuant à Robert (1240—1247) quelques monnaies que Mr. de Renesse donne à Notger (971—1008), parce que, comme l'observe fort bien Mr. Hennaux quelques lignes plus loin, l'époque mitrée n'a pris naissance à Liége que dans la seconde moitié du XIIe siècle.

Nous recommandons cet article à l'attention des numismates belges.

C. P.

—— Un paysan trouva dernièrement dans le Finsterwalt une cruche remplie de bractéates appartenant à la dernière époque du paganisme et au commencement de l'introduction du Christianisme en Allemagne. La plus grande partie d'entr'elles portent la tête de

taureau ou des corbeaux, attributs du dieu Thor, d'autres représentent ce dieu lui-même, enfin une troisième espèce porte la croix. Il est à remarquer que ces bractéates sont déjà suffisamment connues par la publication du savant ouvrage de Vollsberger : *Numismatische und archäologische Geschichte des deutsches Ordens.* — Berlin, 1842.

Malheureusement le possesseur de ce trésor brisa à peu près la moitié de ces pièces, afin de pouvoir s'assurer de quel métal elles étaient composées.

C. P.

—— Le gouvernement avait décidé de consacrer une médaille commémorative à la mémoire du jeune Arthur Hennebert, de Tournai, si cruellement enlevé, il y a trois mois, à ses parents, à sa ville natale, à l'université, on pourrait dire au pays qu'il était appelé à honorer. Cette médaille vient d'être envoyée, par Mr. le Ministre de l'intérieur, au père de l'infortuné jeune homme. Elle est en vermeil, du module de 21 lignes, et à l'effigie du roi; le revers est tout entier occupé par l'inscription suivante qui se détache en relief sur-le-champ de la pièce, ce qui indique, pour les connaisseurs, que le gouvernement a fait les frais d'un coin spécial :

A LA MÉMOIRE
D'ARTHUR HENNEBERT,
DE TOURNAI,
ÉLÈVE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND.
IL AVAIT PRIS PART AU CONCOURS
UNIVERSITAIRE DE 1843—1844.
PLACÉ SUR LA MÊME LIGNE QUE SON CONCURRENT,
IL POUVAIT ESPÉRER D'ÊTRE PROCLAMÉ
PREMIER EN HISTOIRE.
LA MORT L'A EMPÊCHÉ DE SUBIR LA
DERNIÈRE ÉPREUVE DU CONCOURS.
LE 5 JUILLET 1844, A L'AGE DE 21 ANS,

IL A PÉRI DANS LES EAUX DE LA LYS.
PUISSE CE SOUVENIR CONTRIBUER
A ADOUCIR LES REGRETS
DE SA FAMILLE.

(Observateur).

NÉCROLOGIE.

—— Le 21 octobre 1843 est décédé à Gand, à l'âge de 43 ans, Mr. *Louis-François* Le Bègue, conseiller à la cour d'appel de ladite ville. Mr. Le Bègue qui avait siégé successivement au Congrès-national et à la Chambre des représentants était décoré de la Croix de Fer. Profitant de ses vacances, il entreprit un voyage sur les bords du Rhin et en Suisse, et c'est dans ce dernier pays qu'il sentit les premiers symptômes de la maladie qui devait le conduire au tombeau. Il désira retourner le plus promptement possible dans sa patrie, mais la fatigue d'un voyage trop précipité et le manque de soins pendant un si long trajet, aggravèrent de plus en plus sa position; et sa santé se trouva tellement minée qu'il eut à peine le temps de venir mourir dans la terre natale.

Mr. Le Bègue est connu dans le monde numismatique par une *Notice sur l'histoire métallique de la révolution belge de* 1830, *ou catalogue raisonné des médailles qui ont paru en Belgique, à l'occasion des événements politiques de* 1830. — In-12° de 52 pages et 3 planches.

Mr. Le Bègue, recueillait les médailles romaines, celles du règne de Napoléon et celles frappées en Belgique depuis 1830. Il laisse dans ces divers genres des suites nombreuses et importantes.

C.-P. Serrure.

—— Mr. Ad. Jouvenel, membre de la société de numismatique de Belgique, vient d'entreprendre la gravure d'une suite de médailles des grands hommes de notre pays. Déjà, plusieurs médailles ont paru, et leur exécution donne la plus haute idée du talent de Mr. Jouvenel, que, du reste, a fait ses preuves. Nous nous faisons un plaisir de reproduire ici son prospectus.

PROSPECTUS.

HISTOIRE POPULAIRE ET MÉTALLIQUE

des grands hommes de la Belgique, ou collection de médailles représentant leurs portraits, exécutées d'après les monuments les plus authentiques, et enrichies d'inscriptions historiques, sur leur vie, leur caractère, leurs actions ou leurs ouvrages; gravées et éditées par Ad. Jouvenel, *graveur en médailles du Roi.*

L'idée de faire servir la numismatique à perpétuer la gloire des grands hommes et des grands événements n'est point nouvelle; elle date en quelque sorte de l'invention même de la gravure en médailles. Ce n'est pourtant que de nos jours qu'on a essayé de la populariser en lui demandant tous les services qu'elle était appelée à rendre par sa nature.

La numismatique, si vous la retenez captive dans les cabinets de quelques amateurs, n'est en effet qu'un délassement de grand seigneur. Une collection de médailles, est-ce autre chose qu'une espèce de catacombe formée à grands frais, où les savants et les archéologues vont rechercher la suite des monarques grecs et assyriens, des consuls ou des empereurs romains, des chefs gaulois, etc.? Nous nous inclinons avec respect devant la science, mais nous croyons qu'elle doit être vulgarisée davantage.

C'est pour atteindre ce but que nous avons entrepris l'*Histoire*

populaire et métallique des grands hommes de la Belgique. Il nous a semblé que les nations ne pouvaient se montrer trop fières des hommes de bien ou des hommes de génie qu'elles ont produits, et que le culte qu'on leur voue est la meilleure école de morale et la base la plus sûre de toute nationalité. Répandez donc, autant que vous le pourrez, la connaissance de nos grands hommes; que l'enseignement de notre histoire se donne au peuple dans tous les lieux et sous toutes les formes; qu'on rende les grands noms de notre Belgique populaires dans les écoles, et l'on aura obtenu un immense, un précieux résultat pour l'avenir du pays.

Notre *Histoire métallique des grands hommes* n'est qu'un auxiliaire de plus pour accomplir l'œuvre à laquelle travaille depuis bientôt quinze ans la Belgique contemporaine. Hommes politiques, magistrats, guerriers, industriels, artistes, littérateurs, tous ne tendent-ils pas au même but, la consolidation et la gloire de la patrie? Nous avons voulu, pour notre part et selon la mesure de nos forces, coopérer à ce grand travail. Nous n'avons pas cru que ce fût un mal de multiplier le culte des grands hommes et de répéter leurs noms au peuple une fois de plus. Laissez nos peintres décorer nos musées et nos monuments publics de ces tableaux brillants où ils font revivre les héros; laissez nos sculpteurs élever sur les places de nos cités les statues colossales de ces mêmes hommes; laissez nos écrivains raconter leurs actions; la Belgique entière y applaudit, parce que ces hommes nous rendent fiers de notre patrie, et qu'on ne se lasse ni d'entendre parler d'eux ni de voir représenter leurs images. Nous voulons, nous, rendre pour ainsi dire leur histoire mobile; nous voulons que ces monuments aillent trouver le citoyen dans sa demeure, aillent instruire l'enfant à l'école, en leur présentant de nobles exemples à chaque pas et dans chaque lieu, et nous croyons qu'en faisant connaître au peuple nos grands hommes et en les lui faisant aimer, nous lui aurons surtout fait aimer la patrie.

Pour exécuter ce travail important, nous avons pensé que rien ne devait être négligé en premier lieu sous le rapport de l'art. Quand à la partie historique, c'est-à-dire les recherches nécessaires pour se procurer des portraits ou des documents authentiques, et pour rédiger les inscriptions que porteront les revers de chaque médaille

nous avons pris toutes les mesures afin qu'il soit en même temps satisfait à l'exactitude et à la clarté. Plusieurs savants qui s'occupent spécialement de l'histoire de la Belgique nous ont assuré le concours de leurs lumières.

CONDITIONS DE LA PUBLICATION :

Cette collection se composera d'une première série de vingt-cinq médailles.

Il paraîtra chaque mois une médaille dont le module sera de 45 millimètres, portant d'un côté l'effigie d'un de nos hommes les plus célèbres, et de l'autre une courte notice sur sa vie et ses œuvres.

Le prix de chaque médaille en bronze sera de 4 francs.

Les amateurs qui désireraient en obtenir soit en or soit en argent, sont priés d'en faire la demande expresse.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DE NUMISMATIQUE BELGE.

Séance du 6 octobre 1844, à Louvain.

Présents : M.M. Chalon,
Everaerts,
Goddons,
Jouvenel,
Meynaerts,
Piot,
Serrure,
Van Bockel,

M.M. Bethune, Perreau et le chevalier de le Bidart font connaître qu'ils ne peuvent assister à la réunion.

Mr. Serrure est désigné à l'unanimité comme directeur de la séance, et, vu l'absence du secrétaire, Mr. Piot est choisi pour remplir ses fonctions pendant cette séance seulement.

Le directeur fait ensuite lecture d'une lettre adressée aux différents commissaires de la société, par laquelle Mr. Louis donne sa démission de secrétaire. Il promet en outre, dans la même lettre, de fournir annuellement deux articles à la *Revue*, à laquelle il prendra trois abonnements. La société, eu égard aux motifs allégués par Mr. Louis, accepte, quoiqu'à regret, cette démission, et charge le secrétaire *ad interim* de lui faire part de ses sentiments à cet égard.

On procède, en conséquence, à la nomination d'un nouveau secrétaire, et Mr. Goddons, trésorier, ayant réuni toutes les voix

est nommé secrétaire-trésorier. Néanmoins la société décide que le secrétaire ne sera plus chargé dorénavant de la direction de la *Revue*, et qu'une commission composée de trois membres sera nommée chaque année à cet effet. M.M. Chalon, Piot et Serrure sont nommés directeurs de la *Revue* pour 1845.

Sur la proposition de Mr. Everaerts, Mr. Herri, député au Conseil provincial, demeurant à Louvain, est nommé membre de la société.

Cette nomination donne lieu à un débat pour limiter le nombre des sociétaires, et il est décidé qu'il ne pourra jamais dépasser trente-cinq.

La rétribution annuelle, due par chaque membre, est fixée à 6 francs.

Enfin l'assemblée décide que le comité de rédaction pourra, d'après certaines bases données, traiter avec Mr. Van Dale, libraire, lequel sera désormais l'éditeur de la *Revue*.

Au moment de lever la séance, des remerciments sont votés à Mr. Everaerts en reconnaissance des services qu'il rend à la société en gravant lui-même les planches de la *Revue*, avec une perfection d'exécution qui a été pour celle-ci un des principaux gages de succès.

Pour copie conforme :

C. Piot.

MÉLANGES.

NÉCROLOGIE. — Mr. de Bremmaecker. — Collections de Van Hulthem.

——Le 7 mai 1844 est décédé, à son château de Saffelaere, à l'âge de 43 ans et 2 mois, Mr. Charles-Jean-François de Bremmaecker, de Gand. Si le nom de Mr. de Bremmaecker figure dans cette *Revue*, ce n'est pas qu'il se soit jamais occupé de numismatique, ou qu'il ait rendu quelque service à cette science, mais c'est uniquement parce-qu'il a été l'héritier universel de feu Charles Van Hulthem. Le nom de ce dernier est généralement connu dans le domaine des lettres et des arts.

On sait que c'est Mr. de Bremmaecker qui a cédé au gouvernement la précieuse bibliothèque délaissée par son oncle, et qui forma le premier fonds de la bibliothèque royale. Mais il s'en faut que toutes les richesses littéraires et scientifiques amassées par Van Hulthem, pendant soixante ans, aient passé à l'État. Son héritier se réserva :

1° — Un grand nombre d'ouvrages à planches et de livres relatifs aux beaux-arts et, en général, tout ce qui concerne l'architecture. Cela forme une très belle collection que Mr. de Bremmaecker a encore augmentée par quelques acquisitions.

2° — Toutes les gravures et dessins sous glace ou en feuilles. Il paraît que leur nombre est très considérable, et qu'il s'élève à plusieurs milliers. Van Hulthem, en formant cette collection, s'était spécialement attaché à recueillir tout ce qui avait plus ou moins de rapport à la Belgique. Ainsi, on y trouvera les œuvres de la plupart de nos peintres et de nos graveurs, les cartes et plans de nos villes, les vues de nos anciens monuments, mais surtout une quantité

considérable de portraits de nos souverains, de nos savants, de nos artistes et en général de nos hommes célèbres.

3° — La collection de médailles et de monnaies, tant anciennes que modernes.

Van Hulthem dès sa jeunesse avait connu l'abbé Ghesquière et Gérard, qui tous deux ont bien mérité de la numismatique belge. Ce sont peut-être ces savants ou leurs publications qui lui inspirèrent le goût de cette science. Plus tard il eut des relations avec son compatriote, le gantois Van Damme, établi à Amsterdam, dont les connaissances, dans cette partie, étaient fort étendues, et dont le riche cabinet jouissait d'une réputation européenne.

Quoiqu'il en soit, Van Hulthem était un amateur aussi zélé qu'éclairé. Il avait, m'a-t-il dit plus d'une fois lui-même, réuni des médailles et des monnaies de tous les âges et de tous les pays, afin de pouvoir juger de l'état de la gravure aux diverses époques et chez les différents peuples. On sait qu'il avait une affection particulière pour cet art, et qu'il se plaisait à encourager ceux qui le cultivaient. Mais ce n'est pas à ces *specimen* que se borne la collection de Van Hulthem, il y avait joint une quantité de médailles et de monnaies intéressantes sous d'autres rapports. Parmi ces dernières les pièces belges occupent une première place.

Je tiens encore de sa propre bouche que sa collection était assez nombreuse et qu'elle était surtout riche en pièces d'or. Mais ceci remonte aux années 1828 et 1829. Depuis elle a subi un rude échec.

Van Hulthem, outre la maison qu'il habitait à Gand, avait un hôtel à Bruxelles qui formait l'angle droit de la montagne du Parc. Là aussi il avait déposé une partie de ses livres et conservait une partie de ses médailles. En 1830, pendant les journées de septembre, cet hôtel devint le quartier général des volontaires belges, et lors de l'attaque du Parc les livres servirent à faire des cartouches, ou volèrent dans la rue, quant aux médailles elles disparurent (1).

Après la retraite de l'armée hollandaise, aussitôt que les barrica-

(1) Voisin, *Notice sur Van Hulthem*, p. XLII — XLV dans le premier volume de la *Bibliotheca Hulthemiana*.

des qui obstruaient les rues de la capitale eurent disparu, Van Hulthem fit transporter à Gand les débris de sa bibliothèque. Quant à ses médailles qui se trouvaient à Bruxelles, elles furent définitivement perdues. Il en éprouva un vif chagrin d'autant plus qu'il y avait beaucoup de pièces rares, et que depuis nombre d'années il y avait consacré beaucoup d'argent.

Nous n'avons pas de données ni sur le nombre, ni sur l'importance des pièces qui furent soustraites en cette occasion. « Le mé-
» dailler et la bibliothèque de Mr. Van Hulthem, dit une narration
» contemporaine, furent complétement abimés et détruits : ce fut
» une perte irréparable évaluée à plus de 60,000 florins. »

Mais ce chiffre était excessivement exagéré, car une bonne partie des livres et des manuscrits furent retrouvés, et il n'y avait à Bruxelles qu'une partie du médailler. Voisin a déjà relevé cette circonstance. « Toutes les richesses numismatiques de Mr. Van Hul-
» them, dit-il, ne furent pas heureusement perdues à Bruxelles :
» car, après sa mort, on a trouvé dans son médailler, à Gand, en-
» viron 1,400 monnaies ou médailles, en grande partie anciennes.
» Dans ce nombre se trouve comprise presque toute la précieuse
» collection de l'abbé Ghesquière, qu'il avait acquise, en 1812, et
» qui est décrite dans l'ouvrage de ce savant (1), il y a en outre
» beaucoup d'anciennes monnaies en or flamandes ou anglaises trou-
» vées, en 1797, dans des couvents à Gand; dans les environs
» d'Alost, en 1813; à Oordeghem, village entre cette dernière ville
» et Gand, en 1817; à Dixmude dans la Flandre Occidentale, en
» 1826, etc. Bon nombre de ces pièces, dont plusieurs n'ont jamais
» été vues par nos meilleurs numismates, ont été cataloguées avec
» soins par Mr. Van Hulthem lui-même.»

(1) *Le Mémoire sur trois points intéressants de l'histoire monétaire des Pays-Bas*, par Ghesquière, parut en 1786; il était loin de posséder à cette époque toutes les pièces décrites dans le *Catalogue* de la vente de son cabinet, en 1812, et qui passèrent alors dans la collection de Mr. Van Hulthem.

Note de C.-P. S.

Si nous devons ajouter foi au bruit public, le chiffre de 1,400 pièces, indiqué par Voisin, est loin d'être d'exact. Il doit y avoir plus de 3,000 médailles et monnaies. Mais comme la collection de Mr. Van Hulthem, depuis l'époque de sa mort, arrivée le 16 décembre 1832, n'a été vue par aucun amateur, il nous est impossible d'en dire quelque chose de positif. Mr. de Bremmaecker ne montrait qu'une vingtaine de monnaies du moyen-âge d'or. Quant aux grecques et aux romaines, on ignore si elles ont été enlevées à Bruxelles, ou si elles ont été retrouvées.

Voisin rapporte que presque toute la collection de l'abbé Ghesquière avait passé dans la possession de Van Hulthem. Cette assertion n'est pas exacte. Lors de la vente du cabinet de Ghesquière, en 1812, Van Hulthem chargea l'imprimeur P.-F. de Goesin-Verhaeghe, qui avait rédigé le *Catalogue*, d'y faire des acquisitions pour son compte. C'est de cette manière que sinon la plus grande partie, du moins les articles les plus importants furent achetés pour lui. Le choix avait été bien fait. Parmi les pièces d'or acquises pour Van Hulthem, nous pouvons citer toutes les gauloises (1) (n° 4,412—4,421 du *Catalogue)*, toutes les anciennes monnaies des Pays-Bas (n° 4,422—4,447). Dans ce nombre il y en avait de très remarquables, telles que le cavalier et le lion heaumé de Louis de Mâle, le double mouton de Jean III, duc de Brabant, le demi-florin d'or de Charles-le-Téméraire, le florin d'or frappé à Gand, sous Philippe-le-Beau (avec GANDA) et plusieurs autres. En suite presque toutes les monnaies françaises (n° 4,448 — 4,474) parmi lesquelles il y avait entre autres quelques tiers de sols curieux. Enfin, dans les monnaies d'Allemagne et d'autres pays, Van Hulthem avait commissionné les numéros les plus intéressants.

De la trouvaille faite à Oordeghem, en 1817, et dont Voisin a également parlé, sept pièces seulement parvinrent à Van Hulthem. Lui-même entretint l'académie de Bruxelles, dans la séance du 12

(1) *Catalogue d'une collection choisie de médailles antiques, grecques et romaines et d'une collection de médailles et monnoies modernes .... délaissées par l'abbé Ghesquière.* Gand, P.-F. de Goesin-Verhaeghe (1812) in-8°.

avril 1817 (1), de l'importante découverte faite par un laboureur de ce village de tout un pot de monnaies d'or des XIVe et XVe siècles; et dans les procès-verbaux il a longuement décrit les sept pièces qu'il parvint à se procurer. Ce sont des monnaies belges, anglaises et françaises, parmi lesquelles aucune de rare.

Les indications que nous venons de donner suffiront pour donner une idée de la partie de la collection de Van Hulthem, qui se trouvait à Gand, lors des événements de 1830, et qui par conséquent doit encore exister en entier.

Mr. de Bremmaecker a institué, pour ses légataires universels, deux de ses parents. C'est à eux par conséquent qu'appartiennent aujourd'hui les trésors littéraires et scientifiques réunis par Van Hulthem. Leurs intentions par rapport à ces collections sont encore inconnues.

C.-P. Serrure.

MONNAIES DES SEIGNEURS DE HERSTAL.

—— Mr. Perreau a inséré dans le premier volume de cette *Revue* (p. 283—289) une intéressante monographie des monnaies frappées par les seigneurs de Herstal. Le nombre des pièces, qui y sont décrites, s'élève à dix. Nous n'avons pas ici de nouvelles découvertes à signaler, mais seulement à faire observer que Mader dans les *Kritische Beytraege zur Münzkunde des Mittellalters* (t. VI, pl. II, n° 27 et 28) avait déjà fait graver deux de ces monnaies. D'abord l'esterlin au lion de Henri de Louvain (n° 2 de la *Revue)*, sur lequel le numismate allemand avait lu par erreur : D. E. T. R. au lieu de : P. E. T. R. Dans le texte, il cite également l'autre esterlin au même type, mais il y avait vu G. I. S. C. tandis qu'il porte : G. H. I. S. La

(1) Voir *Nouveaux mémoires de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*. T. II, p. XIII et XIV. Bruxelles (1822) in-4°.

seconde pièce qui se trouve dans Mader est l'esterlin à tête de Jean Tristan (n° 6 de la *Revue)*, mais sur son exemplaire la couronne, que porte le buste, n'a que deux roses. Celle du milieu manque. Par contre, au lieu de cette rose, il a une espèce de plumet sur la tête.

C.-P. Serrure.

—— Dans l'intéressante correspondance entre l'abbé Marci et le conseiller Van Heurck, qui a été publiée dans cette *Revue* (p. 33—48), on lit que le premier de ces numismates communiqua à l'autre la gravure de *deux monnaies de Bourgogne*, coupées dans un exemplaire imparfait de la première édition du magnifique ouvrage sur le cabinet de Vienne, imprimée en 1756. Ces deux pièces, qui n'appartiennent pas à la Bourgogne, mais bien à la Belgique, ont été reproduites dans la seconde édition, qui parut, en 1769, sous le titre de : *Catalogue des monnoies en argent qui composent une des différentes parties du cabinet impérial, depuis les plus grandes pièces jusqu'au florin inclusivement.* On les y trouve p. 209 et 210, sous les n°s 7 et 1.

La première de ces monnaies est un simple fusil ou briquet *(enkel vueryzer)* de Charles-le-Téméraire, 1475, pour la Flandre; l'autre est un double fusil *(dobbel vueryzer)* de Marie de Bourgogne, comme duchesse de Brabant. Cette dernière porte le millésime de 1478 et la tourelle, marque monétaire de Daelhem, au pays d'Outre-Meuse ou peut-être de Fauquemont au Limbourg.

Van Heurck en donnant l'explication de la première de ces pièces ajoute que « de pareils deniers ont été forgés du temps de Philippe-le-Hardi. » S'il n'entend parler ici que du titre et de la valeur intrinsèque, il peut avoir raison, mais s'il s'agit du type, il est en erreur, car Philippe-le-Hardi n'a pas fait frapper de fusils. Pour la seconde monnaie, il se trompe décidément quand il dit « de pareils doubles fusils furent forgés du temps de Philippe-le-Bon. » On sait aujourd'hui que ce type est postérieur à ce duc et qu'il ne remonte qu'à Charles-le-Téméraire. Il est vrai qu'il existe de doubles et

simples fusils de Philippe-le-Beau, qui ont été attribués par quelques amateurs à Philippe-le-Bon. Ce sont ceux qui ont pour légende: PHS DEI GRA DVX B COMES FL., sans l'ARCHIDVX AUSTRIE, et, au revers, FIAT PAX IN VIRTUTE TUA. Mais nous avons déjà dit ailleurs que Philippe-le-Beau ne porte pas toujours le titre d'archiduc d'Autriche, et que cette devise lui appartient et non à Philippe-le-Bon. D'ailleurs, ce qui lève tout doute à cet égard, c'est qu'il existe des exemplaires de ce double briquet avec le millésime 1489.

Ce qui, par rapport à ces deux pièces du cabinet de Vienne, mérite surtout notre attention, c'est que l'on doit nécessairement supposer que ce sont deux *pieds-forts*. Dans la lettre de l'abbé Marci il est dit que chaque pièce, qui figure dans la première édition du *Recueil sur le cabinet de Vienne*, quoique quelquefois petite, a le poids d'un thaler ou d'une pièce de deux florins. Le titre de la seconde édition que nous avons donné plus haut annonce aussi qu'on ne publie les pièces que jusqu'au florin inclusivement. Or, les doubles ou simples briquets sont bien loin d'avoir le poids d'un florin et encore moins d'un thaler.

Le *Catalogue du cabinet impérial* ne donnant pas le poids des pièces, nous ne pouvons pas assurer d'une manière tout à fait positive que ce soient réellement des *pieds-forts*. Cependant, comme aucune autre de nos monnaies du moyen-âge ne s'y trouve gravée, et qu'on n'y rencontre que des pièces beaucoup plus grandes, il ne nous reste presque plus de doutes à cet égard.

C.-P. Serrure.

—— Contrairement à l'opinion de M.M. Lelewel et Piot, nous attribuons à Maestricht et non à Tongres les monnaies des empereurs Othon et Henri, avec la légende: SCS SERVA *(sanctus Servatius)*, dont il est parlé dans cette *Revue* (p. 18). L'existence et la grande activité de l'atelier monétaire de Maestricht, dès les temps les plus reculés, sont généralement connus, tandis qu'il n'en est pas

de même de celui de Tongres, dont les monuments monétaires, antérieurs à l'évêque Jean d'Arckel (1364—1378) sont encore problématiques. On sait que les empereurs séjournèrent plus d'une fois à Maestricht, et qu'ils eurent avec cette ville de fréquentes relations. Quant à S^t^. Servais, il y est mort; et l'église qu'il y fonda et qui porte encore son nom était appelée anciennement chapelle impériale et royale, ou bien encore, comme dans un diplôme de l'empereur Henri IV, de l'année 1087, cour impériale et royale, parce que les empereurs, pendant leur séjour à Maestricht, habitaient des bâtiments attenants à cette église.

L'existence d'un florin d'or de Jeanne et Wenceslas, avec l'inscription : SCS SERVACIUS, vient encore à l'appui de notre opinion, en faveur de laquelle il nous serait d'ailleurs facile de produire un bien plus grand nombre de preuves.

C.-P. Serrure.

—— Il résulte d'un diplôme de l'empereur Othon Ier, de l'année 948, que l'ancienne abbaye de Gembloux, située au Brabant-Wallon, a eu le droit de battre monnaie. Très probablement elle l'aura exercé. Mais à quelle époque cette abbaye a-t-elle perdu ce privilége, ou a-t-elle cessé d'en faire usage, voilà une question qu'il serait intéressant d'étudier. On lit dans le *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de S^t^. Maur* (Martène et Durand) (p. 117) les mots suivants : *l'abbé (de Gembloux) a droit de faire battre monnoye, mais il y a aumoins cent vingt cinq ans qu'on n'en a battu.* Le voyage des deux bénédictins français ayant eu lieu en 1718, il en resulte que ce ne serait qu'environ l'année 1583, qu'on aurait cessé de frapper monnaie à Gembloux; mais cette simple assertion, dénuée de preuves, ne nons paraît nullement probable. C'est à une époque bien antérieure que le monnayage de Gembloux a dû cesser. Cependant, il est toujours curieux qu'en 1718, les moines en savaient encore quelque chose quoique d'une manière bien confuse. Parmi nos anciennes *mailles*, il en est une que je suis très disposé à attribuer à l'abbaye de Gembloux. C'est celle qui a été

publiée par Lelewel, planche XX, n° 28. Les différents exemplaires de cette pièce ont été trouvés avec d'autres monnaies qui appartiennent incontestablement au Brabant, et le type du revers est bien celui des monnaies de cette province.

C.-P. Serrure.

—— Parmi les localités où le millésime apparaît de très bonne heure sur les monnaies, on doit citer la ville de Groningue. Mr. Baart de la Faille, professeur à l'université de cette ville et possesseur d'une très nombreuse et d'une très riche collection de médailles et monnaies, tant anciennes que modernes, nous informe que son cabinet renferme une monnaie de Groningue avec la date de 1437 et ensuite une série de pièces des années subséquentes, presque sans interruption.

On sait que l'atelier monétaire de Groningue remonte à une époque fort ancienne. Une importante trouvaille faite en Danemarck, il y a quelques années, et qui tomba entre les mains du chevalier Thomsen, premier conservateur des cabinets de Copenhague, contenait entre autres pièces, un certain nombre d'exemplaires d'une monnaie de Groningue du XIe siècle. On en voit figurer aujourd'hui dans plusieurs cabinets de Hollande et de Belgique.

L'histoire monétaire de Groningue serait un travail bien curieux, et personne ne pourrait mieux s'en occuper que Mr. Baart de la Faille. Très anciennement ce sont les évêques d'Utrecht qui y ont exercé le droit de battre monnaie, mais la ville de Groningue s'étant soustraite à leur pouvoir temporel, exerça déjà elle-même de très bonne heure cet acte de souveraineté. Peut-être a-t-elle devancé toutes les autres villes des Pays-Bas.

Nous rappellerons ici qu'il existe dans les *Mémoires* de la société *pro excolendo jure patrio* (t. III, p. 79—176), établie à Groningue, une intéressante dissertation sur les monnaies de cette ville par H.-L. Wichers. Mais ce n'est en quelque sorte qu'une réunion de matériaux.

C.-P. Serrure.

—— La vente de la collection numismatique de Mr. Thomas, à Londres, a produit la somme énorme de 17,000 livres sterlings. Parmi les médailles vendues à un prix très élevé, on remarque une d'Alexandre-le-Grand, adjugée pour 112 livres, une médaille d'or de Bérenice 165 liv. et une de Ptolomée IV, 175 liv.

C. P.

—— M.M. Pinder et Friedlaender ont publié un mémoire sur les monnaies de Justinien, intitulé : *Die Münzen Justinians*, dont nous recommandons la lecture aux numismates qui s'occupent des monnaies du Bas-Empire. On y remarque une dissertation sur les lettres CONOB inscrites dans l'exergue des monnaies byzantines, et que l'on expliquait communément par *CONstantinopoli OBsignatum*, ou par *CONflatum OBryzum*. Les auteurs du mémoire en question tachent de démontrer que les premières lettres CON sont les initiales de Constantinople et que les lettres OB ne sont autres que le nombre 72 écrit en chiffres grecs. — L'un des auteurs de ce mémoire, Mr. Friedlaender, a publié récemment un travail très remarquable sur les monnaies des Ostrogoths : *Die Münzen der Ostrogothen.*

C. P.

—— Le comte de Namur et le sire de Marbais avaient des difficultés au sujet de leurs droits respectifs sur la terre de Marbais. Jean, seigneur de cette terre, soutenait qu'il pouvait soustraire à la juridiction du comte ceux des habitants du comté de Namur qui, après avoir commis un meurtre ou un homicide, se réfugiaient sur sa terre; il soutenait également qu'il n'était pas obligé de faire brûler les maisons de ceux qui s'étaient rendus coupables de ces crimes dans le comté de Namur. Le comte prétendit le contraire. Ces con-

testations ayant été portées devant des arbitres, Robert de Namur, frère du comte, fut appelé comme souverain-arbitre; et, après avoir statué sur ces points, il déclara, par acte du 25 octobre 1384, qu'il ne décidera rien quant aux points suivants, savoir : « camp de bataille, foringier, faire monnoie, mortes-mains, fourmortures, de lombars, etc. » On voit donc que les parties se disputaient aussi le droit de battre monnaie dans la terre de Marbais. Le comte de Namur y voulait-il battre monnaie, ou bien le sire de Marbais voulait-il seul jouir de ce droit? Il est impossible de décider ces questions, l'acte, dont nous parlons, ne contenant aucun renseignement sur ce point. Nous devons donc nous contenter pour le moment de renseigner ce fait, en attendant que l'on ait trouvé une monnaie ou quelque document qui décidât la question.

C. P.

—— Les archéologues commencent à s'occuper sérieusement, en Belgique, de l'étude des sceaux. On remarque parmi les travaux de la commission d'histoire un volume publié par le baron de Reiffenberg et intitulé : *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg.*

Il contient grand nombre de chartes, ainsi que les dessins des sceaux dont quelques-unes d'entre elles sont munies. L'*Histoire de Bruxelles* par M.M. Hen et Wauters nous a fourni une planche avec les sceaux de cette capitale; et l'*Histoire de la ville d'Anvers*, publiée par la chambre de rhétorique *(de Olyftak)*, a donné des gravures représentant les sceaux de cette ville. Inutile, pensons-nous, de faire observer combien l'étude des sceaux peut aider le numismate dans ses recherches, et combien de pareilles publications peuvent lui être utiles.

C. P.

—— Dans une réunion de la société numismatique tenue à Berlin le 5 août dernier, le professeur Van Pietrasjewski de St.-Péters-

bourg donna un mémoire sur les monnaies mahométanes. Selon lui les Arabes se servirent longtemps des monnaies byzantines sur lesquels ils inscrivaient, en caractères arabes, les villes où elles avaient été fabriquées. Le Khalif Abdul-Melik fut le premier à fabriquer une monnaie sur laquelle il faisait graver des inscriptions en beaux caractères arabes. Le type fut conservé jusqu'à l'invasion des Mongols et se répandit en Espagne et en Afrique. Ensuite ils copièrent leurs monnaies d'après les types grecs. Enfin sous les Mamelouks les monnaies perdirent beaucoup de leur beauté, malgré les efforts des sultans Beybans, Kalaun et Mahamed pour faire renaître ce beau type. Mr. Van Pietrasjewski donna ensuite l'explication de bon nombre de monnaies orientales et de celle du roi Alphonse d'Espagne. — Mr. Trohen exiba une série de monnaies, frappées dans le Pérou pendant la domination espagnole.

(Kunst-blad).

——Le 21 octobre on a découvert chez M. B***, à Saint-Didier au Mont-d'Or, des restes antiques qui peuvent intéresser les archéologues. Ils consistent en plusieurs squelettes, couchés à côté les uns des autres dans un fossé d'un mètre de profondeur sur six de largeur, allant du Nord au Midi, et rempli d'une terre rougeâtre; l'un des corps était enveloppé d'une cotte de maille de fer d'un travail très curieux, mais dont l'état d'oxidation et les mutilations subies ne permettent pas de reconnaître la forme précise. Auprès de ces débris on a trouvé 17 pièces d'argent au module de nos anciennes pièces de 75 cent. et 4 pièces en bronze; ces médailles, dont l'origine remonte aux premier et deuxième siècles de notre ère, sont :

2 Vespasien, un Trajan, 2 Adrien, 3 Antonin, un Marc-Aurèle-Commode, un Sevère, 5 Faustine, un Lucile-Auguste et 5 dont l'exergue est illisible. Plus, un cœur en bronze doré de cinq centimètres de longueur, renfermant une légère poussière que le contact de l'air a fait disparaître.

Tout porte à croire que ce sont les restes de soldats romains tués en fuyant, après la défaite d'Albin par Septime-Sevère, son compétiteur à l'Empire. Il est fâcheux que la curiosité, jointe à la cupidité produite par la vue des pièces d'argent, ait fait mettre aux cultivateurs une telle précipitation dans leurs recherches, qu'ils ont brisé et dispersé la plupart des armures et des ossements qu'elles contenaient, croyant que toutes renfermaient des trésors.

(Observateur, du 3 nov. 1844).

MÉLANGES.

—— La première livraison du tome V *des archives du Nord de la France*, (novembre 1844) contient un article très-intéressant, de M. Estienne, de Maubeuge, sur les deniers de plomb du chapitre de cette ville. Les documents que M. Estienne a réunis concernant ces monnaies ou plutôt ces méreaux sont :

1°—Un compte de l'an 1388, où l'on trouve : « *Pour une molle à faire deniers de plonck et le fachon de V^c meriauls... XXI sols.* »

2°—Lettres patentes de Philippe-le-Bon, du 16 avril 1463, rappelant la défense précédemment faite au chapitre de forger de nouveaux deniers, et qui restrignait leur usage à celui de méreaux ou jetons de présence dans l'église. Vu la demande des dites chanoinesses, le duc Philippe leur octroie le droit de faire forger de ces deniers, deux fois l'an, pour une somme totale de 32 livres tournois chaque année, lesquels auront cours en la ville de Maubeuge et ses faubourgs seulement.

3°—Un extrait d'un compte rendu par Philippe de Croy, seigneur de Quiévrain, du 1er octobre 1461 au 30 septembre 1462, rappelant les frais faits pour avoir, le 4 mai 1462, signifié au chapitre, de la part du bailli de Hainaut, la défense dont parlent les lettres-patentes ci-dessus.

4°—Des extraits de compte de 1500 et 1515 mentionnant la fabrication de ces pièces.

5°—Du 25 février 1530 (1531), permission donnée par le prévost des monnayeurs de Namur, à Gilles Ramonet, de pouvoir faire faire à Namur vingt *croix* et six *piles* pour forger les monnaies de l'abbesse de Maubeuge. Le 20 mars suivant (1531), confirmation de la susdite permission par le lieutenant du gouverneur et bailli de Namur, au nom de l'empereur; et non pas, nous croyons, permission nouvelle, comme dit M. Estienne, de faire faire des coins pour la monnaie de Maubeuge.

6° — En 1540, jugement et punition de deux colporteurs de faux deniers de Maubeuge, qui avaient été fabriqués dans le château de Reynbourg, au pays de Juliers.

7° — Du huit février 1541 (1542), lettre de Philippe de Croy, grand-bailli de Hainaut. « Cette pièce émanée de l'autorité souve-
» raine, est la dernière, dit M. Estienne, concernant la monnaie
» du chapitre; elle nous fait connaître que des fabricants de faux
» deniers furent punis à Mons et à Valenciennes (1), c'est la seule
» indication de ce fait que l'on ait. Le grand-bailli, qui accorde ces
» lettres, avait, d'après leur contenu défendu peu de temps avant
» le cours de cette monnaie, à cause des abus que la facilité de la
» contrefaire occasionnait : cette défense nous est encore inconnue.
» L'acte du 8 février exige un nouveau coin différent de l'ancien,
» ne limite plus le nombre de pièces à émettre, et laisse le chapitre
» libre de faire les deniers en telle matière qu'il jugera convenable;
» il en ordonne le cours dans toute l'étendue de la province; mais
» il ne veut pas qu'on puisse en donner pour plus de *deux gros*
» (douze pièces) dans chaque paiement; il laisse subsister dans
» son entier les dispositions de son ordonnance précédente sur le
» cours des faux deniers ainsi que des vieux, les nouveaux ayant
» seuls cours; le chapitre est aussi dispensé de l'obligation de
» rembourser les deniers contre d'autres espèces à ceux qui en
» feraient la demande. Voilà donc les deniers du chapitre assimilés,
» du moins dans la province du Hainaut, à la monnaie du souverain,
» excepté la limite posée pour chaque paiement. »

(1) La contrefaçon des deniers de Maubeuge paraît avoir été très-fréquente; et cela s'explique assez par la vileté du métal et la facilité de sa fabrication. Ce fut également pour avoir « *jeté forgié et contrefaict aucuns deniers de plombs portant la figure des deniers de Mauboege* » que le père du célèbre Roland Lassus (De Lattre) fut banni par sentence des Échevins de Mons, du 14 février 1550 (1551). On remarquera au sur plus que la peine appliquée aux faussaires de la monnaie de Maubeuge, était loin d'être aussi sévère que celle des faux monnayeurs de la monnaie publique (*falsæ monetæ publicæ adulteratores*). Celle-ci était toujours la peine de mort, et souvent le bucher. (*Nemesis Carolina Cap. CXI.*)

Ce n'est, comme l'on voit, qu'à partir des lettres de 1542 que les méreaux du chapitre de Maubeuge deviennent en effet de véritables monnaies. Mais le cours de ces pièces ne dura pas longtemps. Dans les extraits de compte que cite M. Estienne, on trouve que, déjà en 1590, on avait cessé leur fabrication « par le refus qu'en fait le peuple. »

Le père Triquet, dans sa vie de Ste.-Aldegonde, éditions de 1655 et de 1663, a donné la figure d'un denier de Maubeuge. C'est celui connu dans plusieurs collections et que M. Estienne a reproduit dans son article, celui gravé également dans les anciens tarifs de nos monnaies, et par conséquent le denier frappé en vertu de l'octroi du grand-bailli, de 1542. Ce denier est d'un alliage de plomb dur; il porte au droit : Sainte-Aldegonde debout, tenant un livre d'une main et la crosse de l'autre, acostée des lettres S. AL. — autour BEATA. ALDEGVNDIS. VIRGO. — *Revers* : croix ornée et vidée coupant la légende : ORA | PRO | NOBIS | DEUM | .

Mais il a dû exister, antérieurement à ces deniers, des pièces d'un autre type, *les vielz deniers de Maubeuge*, dit le grand-bailli, et que les nouveaux remplaçaient. Il a même dû exister de ces méreaux-monnaies une grande variété de coins, pendant plusieurs siècles que dura leur fabrication. Comme l'on voit, il reste bien à glaner encore dans le champ de la numismatique melbodienne.

Nous ignorons sur quelles bases M. Estienne a établi ses calculs pour déterminer le rapport de la livre Hainaut au franc. D'après lui, la livre Hainaut aurait été égale à 0, 61.70, ce qui ferait pour le denier environ 1 centime et demi. La livre Hainaut du siècle dernier valait juste un demi-florin de Brabant ou 0,90.70. Or, comme la quantité d'argent fin représentée par le mot florin ou le mot livre était bien plus considérable aux 14me, 15me et 16me siècles qu'au siècle dernier, il nous paraît que l'estimation de M. Estienne est tout-à-fait erronnée.

Au reste, le prix de l'argent, ou, si vous voulez, la quantité d'argent représentée par le mot livre, ayant varié considérablement pendant la durée de l'émission de ces deniers, il est impossible d'en fixer la valeur absolue, comme le fait M. Estienne. On ne pourrait déterminer cette valeur que pour une époque précise en

calculant ce que contenait *de fin* la livre ou le denier d'argent à cette époque. Le denier de Maubeuge ne contenait pas d'argent : ce n'était qu'une monnaie de confiance, une espèce d'*assignat*, représentant un denier de vraie monnaie, et ayant, par la force de la loi seulement, la même valeur. Ce n'est donc qu'à l'aide de la monnaie d'argent à laquelle il était assimilé, que sa valeur peut être connue.

R. Ch.

—— M. G. Combrouse, le spirituel *Dom Catalogus*, qui, disait-on, avait renoncé au monde numismatique, à ses pompes et à ses œuvres, pour s'enfermer dans je ne sais quelle chartreuse, vient de reparaître sur la scène, un nouveau volume à la main. Sous le titre de : *Maison de France. Choix de monnaies et médailles des rois Capétiens, Valois et Bourbons composant la suite iconographique de M. G. Combrouse* (1). M. Combrouse décrit une suite de pièces, en partie contemporaines, en partie de restitution moderne, des divers princes Capétiens, depuis Robert-le-Fort jusqu'à Louis-Philippe, aujourd'hui régnant. Cette publication, dont l'utilité directe pour l'étude de la numismatique pourrait être contestée, se distingue, comme tous les ouvrages de l'auteur, par des apperçus ingénieux et fins, et surtout par un style coloré, piquant, poétique qui fait une heureuse diversion à la sécheresse du sujet. Il faut voir avec quelle vigueur âpre et *juvenalesque* il rabat la faconde de ceux de ses contradicteurs qui veulent — comme on disait jadis — se crester de leur sçavoir : M. Combrouse sait mettre — et mettre de bonne foi, de tout cœur — dans une discussion numismatique, la chaleur et l'entrain d'un débat parlementaire. Il serait, en vérité, capable de se laisser emporter au point d'en venir à mériter un rappel à l'ordre.

Nous sommes, au surplus, si pas pour la forme au moins pour le fonds, parfaitement de *l'avis du préopinant* à l'égard de ces petits amateurs de province qui pensent toujours avoir fait

(1) Paris. Imprimerie de H. Fournier et Cie., 7, rue saint Benoît. MDCCCXLV. Grand in-4o., 56 pages.

une découverte; et qui, à propos d'une pièce usée, tréflée ou surfrappée qu'ils lisent ou croient lire de telle ou telle manière, fabriquent tout un système, renversent toutes les données reçues, créent des princes ou imaginent des évenements qui n'ont jamais existé que dans leurs rêves.

Il est, pour un vrai numismate, telles pièces auxquelles il ne serait pas permis de croire, alors même qu'on les aurait sous les yeux.

R. Ch.

—— Il vient de paraître chez T. G. De Braey, à Anvers : *Documents pour servir à l'histoire monétaire des Pays-Bas; publiés par Frédéric Verachter, archiviste, ancien bibliothécaire de la ville d'Anvers.* — N° 5, p. 153 à 243. In-8° avec 4 planches.

Il sera rendu compte de cette publication dans le prochain n° de la *Revue.*

C.-P. S.

—— M. Th. de Jonghe en communiquant à cette *Revue* (p. 33 à 48 de ce volume) une correspondance numismatique entre le conseiller Van Heurck et le chanoine Marci, a eu soin de leur consacrer en même temps un article biographique. Depuis lors M. l'abbé De Ram a inséré, dans l'*Annuaire de l'académie royale de Bruxelles* pour 1845, une notice sur l'abbé Marci. On y voit qu'il était né à Chasse-Pierre, village du Grand-Duché de Luxembourg, et non dans cette ville même, et qu'il devint prévôt de S. Pierre à Louvain, le 24 (et non le 4) octobre 1772.

Du reste M. De Ram, en écrivant sa notice, n'a pas connu celle qui avait été publiée dans la *Revue* et qui est plus complète sous plus d'un rapport.

C.-P. S.

—— Dans le courant du mois de novembre, un cultivateur de Desselghem, village aux environs de Courtrai, trouva en

labourant son champ, un bel exemplaire du noble de Flandre de Philippe-le-Bon (Guesquière III. 7).

Il paraît que les devasements des fossés qui entourent la ferme avaient servi à engraisser ces terres.

—— Le fossoyeur de la ville d'Harlebeke trouva dernièrement dans une tombe le florin d'or de Charles-le-Téméraire, à la marque d'Anvers.

—— Au mois de décembre dernier, une cruche antique contenant des pièces romaines Grand Bronze d'Antonin-Pie, des deux Faustines, de Marc-Aurèle et de Commode, fut découverte, à un pied sous terre, dans l'enclos d'une ferme de Wulveringen près de Messines. Malheureusement la trouvaille fut connue trop tard des amateurs; les paysans s'étaient partagé les pièces et d'après leur habitude en avaient détruit la plus grande partie pour s'assurer si elles n'étaient pas de métal précieux. On ne pourrait pas estimer au juste le nombre de ces médailles, on le porte généralement à deux cents.

BETHUNE.

—— Le 16 mai 1845, un cultivateur de Laeken, en labourant une terre appartenant à la demoiselle Seghers, de Bruxelles, mit à découvert, avec le soc de la charrue, quatre pots de terre contenant des monnaies du moyen-âge, dont le poids total était d'environ quarante kilogrammes. Voici la liste des pièces qui composaient ce dépôt considérable.

OR :

1° — *Masse* dite royal dur et grand florin de 1308 du roi *Philippe-le-Bel.* (Voir Combrouse, n° 170, page 63). — 46 exemplaires à fleur de coin.

2° — Florin St. Jean-Baptiste de Florence. — 3 exemplaires usés.

ARGENT :

1 — Gros tournois : LVDOVICVS REX.

2° — Gros tournois : PhILIPVS REX.

3° — Gros tournois : PhILIPPVS REX.

4° — Gros tournois : PhILIPPVS REX ; variété avec le T Saxon.

5° — Gros tournois : FLORETI' COMES.

Type au portail.

6° — Esterling au portail, de Bruxelles. Ces pièces et celles aux 4 lions, de Louvain, formaient la presque totalité du dépôt. (Fleur de coin.)

7° — Variété avec BRABANTI.

8° — Variété avec BRABANTA.

9° — Même type : ·I· COMES NAMVRCI — + MOA | NAM | VRC | SIS | .

10° — La même : ·I· COMES NAMVRCI — + MOA | WIL | LAN | AMV | .

Type aux 4 lions.

11° — Esterling, aux 4 lions : DVX | BRAB | ANTIE | — + MONETA : BRVXELLEN.

12° — Même type : DVX | BRAB | ANTIE | — + MONETA : LOVANIES.

13° — Même type : DVX | BRAB | ANTIE | — + MONETA : LOVANIENS.

14° — Même type : IOh COMES NAMVR — + MONETA : VEVILLEN.

15° — Même type : IOh COMES NAMVR — + MONETA : VEVILLENS.

16° — Même type : IOh COMES NAMVR — | + MONETA : VIVILLENS.

17° — Même type : REX BOEM ORVM — + MONETA ⁘ MERAVDES'.

18° — Quatre lions formant une croix sur un carré : + IO ⁘ COMES ⁘ NAMVRCN. — Croix fleurdelisée : + MONETA NAMVRCN. Esterling.

19° — Monogramme du Hainaut dans un carré : VAL ENC hEN ENS'. — Croix cantonnée de 12 besants coupant la légende : G : CO | MES | HAN | ONIE | . Esterling : quelques exemplaires usés.

20° — Écu à 2 lions etc. — Croix cantonnée de 3 trèfles et d'une rose : + MO | NET | ALO | VAN. Quelques exemplaires fort usés.

21° — Écu à 2 lions. — Croix cantonnée de 4 trèfles : MON | ETA | ANT | VVP. Quelques exemplaires également usés.

R. Ch.

—— On lisait dans un journal de Renaix, sous la date du 20 juillet 1845 :

« La découverte de monnaies celtiques ou gauloises dans le voisinage de *Renaix* est, on peut le dire, assez fréquente. Dans le courant de la semaine dernière, une médaille des plus curieuses vient encore d'y être trouvée, à proximité de la chapelle de *Croix-ou-pile*, sur le territoire de la commune de *St. Sauveur*, par une pauvre femme, occupée à sarcler une partie d'avoine. Cette médaille qui est d'or ou plutôt d'électrum, offre sur chacune de ses faces, parmis plusieurs symboles et emblêmes probablement druidiques, l'inscription VIROS, en caractères romains. On présume que ce *viros* dont la terminaison est grecque, peut-être celtique, est le nom d'un chef gaulois.

L'enfouissement numismatique de *Quaremont*, mis au jour en 1816, donna plusieurs spécimens au type *viros* et à un autre qui n'en diffère en quelque sorte que par l'absence de l'épigraphe. On peut supposer avec fondement que ces monnaies, ainsi que quelques autres encore d'une grande analogie de fabrication, qui reviennent assez souvent sous la bêche ou la charrue de nos campagnards, étaient la monnaie courante de ces contrées, et qu'elles y étaient frappées par les Nerviens ou leurs voisins les Atrébates ou les Veromanduins. Le dépôt de *Quaremont* prouverait jusqu'à un certain point que la fabrication de la monnaie à l'inscription *viros* et de son analogue muette, était contemporaine des premiers temps de la conquête romaine, et que cet or national avait cours ici concurremment avec la monnaie des dominateurs; car plusieurs médailles consulaires romaines et des monnaies des trois premiers empereurs, César, Auguste et Tibère, se trouvaient mêlées dans le même vase à l'or belge.

La médaille qui fait l'objet de cette note, acquise par Mr. Ed. Jo-

ly, de cette ville, est allée prendre place dans son médailler parmi quelques autres curiosités numismatiques gauloises et romaines exhumées dans nos localités.

Il serait à désirer que l'on fît connaître avec soin les monnaies celtiques que le hasard fait découvrir de temps à autre dans notre pays, en indiquant exactement le lieu de leur provenance et les particularités qui ont accompagné leur découverte, telles que la rencontre des débris de constructions, de tombeaux, d'objets d'art etc.; on rendrait un grand service à la science historique. La fréquente apparition, dans une même contrée, de types de monnaies que l'on ne retrouve pas ou peu ailleurs, est une preuve évidente que ces monnaies furent fabriquées et circulèrent dans les lieux qui les fournissent. Elles nous diront les noms des peuples qui les ont émises, ceux de leurs villes, de leurs bourgades peut-être? leurs divinités, leurs héros, leurs chefs, leur culte, leurs costumes, leurs armes, le progrès et la décadence de l'art chez eux — leur civilisation enfin! De telles notions ne doivent pas être indifférentes pour qui aime sincèrement sa patrie; car l'amour du pays implique l'amour et le culte des ancêtres, et, pour le dire avec un écrivain célèbre, il n'est pas de patrie pour qui n'a pas d'ancêtres ni pour qui les ancêtres ne sont rien. »

Ed. Joly.

Tongres, le 22 mai 1845.

Messieurs!

En relisant dans la *Revue numismatique belge*, ma notice sur les comtes de Looz et sur leurs monnaies, j'ai trouvé qu'il s'y était glissé deux erreurs savoir :

1° A la page 100 (16 du tirage séparé) le successeur d'Arnould VIII se trouve nommé Louis V tandis qu'il n'est que le quatrième

de ce nom, ainsi qu'on le voit du reste à la fin de l'article qui lui est consacré.

2° A la page 112 (28 du tirage séparé) ce même Louis IV est nommé Louis III.

Comme ces erreurs pourraient amener de la confusion dans le classement des monnaies lozaines, je vous prie, Messieurs, d'accorder place à ces lignes dans la prochaine livraison de la Revue et d'agréer mes salutations bien affectueuses.

A. Perreau.

A Messieurs les directeurs de la Revue numismatique belge.

—— Nous engageons les amateurs, à qui l'on offrirait des monnaies cambrésiennes, à bien les examiner, et surtout à connaître d'où elles proviennent. On nous assure qu'il existe à Cambrai un atelier de fausses monnaies, cette fois non plus dans le seul but de s'amuser aux dépens de la science en défaut de quelqu'académie, mais tout simplement, tout posaïquement pour escroquer l'argent des amateurs. Nous donnerons les *clichés* de celles de ces pièces que nous pourrons nous procurer; c'est, pensons-nous, le meilleur moyen de déjouer cette infamie et de faire cesser cette *industrie anonyme.*

R. Ch.

L'*Ausland* annonce que Mr. Massen a trouvé près de Kapur-di-Ghari, à environ 35 milles au nord de Peschawer sur un rocher, une inscription en caractères Pelvi, qui permettrait de déchiffrer les monnaies Bactrianes que le savant Prinsep n'a pas encore pu expliquer.

—— Dans un des n^os^ précédents de la *Revue*, nous avons entretenu nos lecteurs du prospectus de l'*Histoire populaire et métallique des grands hommes de la Belgique*, publiée par Mr.

Ad. Jouvenel, graveur en médailles du roi. Aujourd'hui nous sommes à même de pouvoir asseoir un jugement sur cette publication, entreprise par un belge, et adressée surtout à la Belgique.

Six médailles ont déjà paru : celles de Jean-sans-Peur, de Marguerite d'Autriche, de Charles-Quint, de Dodonée, de Juste-Lipse et de Rubens. La septième, celle de Vandyck, est sur le point d'être terminée, et sera en tout digne des six premières.

Chaque médaille porte à l'avers, autour du buste du personnage y représenté, son nom avec l'indication de la date de sa naissance et de sa mort. Au revers sa biographie est racontée très-brièvement, comme il le faut pour une médaille. On peut par là juger du personnage, de ses qualités et des services qu'il a rendus. Ainsi sur la médaille de Jean-sans-Peur, le graveur nous rappelle ce que ce prince fit pour la nationalité flamande et nous montre qu'il avait parfaitement compris que sans langue nationale il n'y a pas de nationalité possible. L'inscription gravée sur la médaille de Charles-Quint nous a paru cependant un peu défavorable à ce prince : on y dit que l'histoire accuse son ambition de tous les malheurs de ses sujets. Cette observation est très-juste quand on ne consulte que l'histoire écrite par les ennemis de Charles; mais il n'en est pas moins vrai que l'on ne peut pas attribuer exclusivement ces malheurs ni à l'empereur, ni à son ambition. S'il n'avait jamais voulu reconstituer l'empire il est très-probable qu'il n'y aurait jamais eu révoltes, ni malheurs. Mais n'était-il pas de son devoir d'agir ainsi? Sa politique ne le commandait-elle pas? On dira peut-être que Charles en combattant le protestantisme ne s'est pas montré tolérant. N'y a-t-il pas lieu de croire que l'empereur a combattu le protestantisme comme moyen politique dont ses ennemis savaient tirer un excellent parti? Il est même très-probable que si Charles se fut prononcé pour Luther, ses adversaires, en Allemagne, se seraient prononcés pour le pape; ils n'auraient eu que ce moyen-là à leur disposition pour s'affranchir de la suzeraineté de l'empereur, seul but auquel ils visaient.

Si nous avons quelque chose à redire sur cette inscription,

il n'en est pas de même des autres; et nous avons encore moins à redire sur l'exécution des médailles : netteté dans le dessein, correction dans la gravure, style large et bien entendu, voilà les qualités qui distinguent les médailles. On y chercherait vainement quelque chose de recherché ou de maniéré; tout y est naturel et bien posé.

Si les autres médailles sont exécutées de la même manière, nous pouvons assurer d'avance un succès de cette entreprise.

C. P.

—— La monnaie des évêques de Tournai est enfin retrouvée! On connaissait diverses mailles épiscopales indéterminées, portant une croix cantonnée des lettres T. S. T. S. M. De Coster vient d'acquérir une maille au même type, mais avec la légende : TORNACVS qui ne laisse aucune doute sur son attribution ni sur celle des pièces semi-muettes au T. S. Par malheur, le revers de cette pièce curieuse et unique est en fort mauvais état. On y distingue cependant une crosse, et les lettres d'une légende illisible.

R. Ch.

—— On vient de trouver, aux environs de Mons, un tiers de sol d'or mérovingien frappé à Dinant, différent de celui gravé dans l'ouvrage de M. Combrouse. Cette pièce, tout-à-fait semblable, sauf les légendes, à celles de Dorestat et d'Utrecht, porte du côté de la tête : DEONANTEX, et du côté de la croix : AMERNO MO.

R. Ch.

—— Un vigneron de Vandrest (canton de Lizy, Seine-et-Marne) en enlevant quelques pierres de grès, trouva dans le sable, il y a peu de jours, une hache de fer de 22 centimètres de long et un os de tibia à l'intérieur duquel étaient cachées quinze monnaies gauloises. Sept de ces monnaies sont d'argent et de coins variés. Elles portent au droit une tête de femme élégamment coiffée, le cou orné d'un collier de perles, et placée au centre

d'une grande couronne (de myrte?); au revers, un cheval, galopant à droite, derrière lequel s'élève un cep de vigne; dans le champ, une plante à trois lobes, et sous le cheval un cartouche contenant le mot ROVECA.

Parmi les pièces de bronze, cinq présentent une tête casquée, et au revers un Pégase avec la légende : CRICIRV. Sur une autre, on voit une tête de gaulois avec le *torques* national et le mot ROVECA; au revers un cheval. Deux enfin portent une tête casquée devant laquelle on lit POOIKA transcription grecque de ROVECA, qui, au revers accompagne la figure d'un lion.

(*Revue archéologique*, *août* 1845.)

—— Le département des médailles de la bibliothèque royale (de Paris) vient d'acquérir un très-beau denier de Henri premier, frappé à Paris. Cet établissement a aussi enrichi sa collection d'une série nombreuse de monnaies frappées par les Papes, avec les noms des empereurs carlovingiens. On se souvient que sous Louis XIV, Leblanc, pour venir en aide aux tendances politiques du grand roi, publia une dissertation sur les monnaies frappées à Rome pour les princes français. Ce travail, véritable brochure politique, est encore fort recherché par les numismatistes. Au nombre des monnaies acquises par la bibliothèque royale, il s'en trouve plusieurs que Leblanc n'a pas connues.

(*Revue archéologique*, *juillet* 1845).

MÉLANGES.

RAPPORT

de Thomas Grammaye, conseiller-maître-général des monnaies de l'empereur Charles-Quint, aux Pays-Bas, sur sa mission à Paris, en l'année 1529 (1).

(Extrait d'un ancien registre déposé dans les archives du conseil des finances des Pays-Bas, côté n° CXI, aujourd'hui aux archives du royaume).

Je soussigné général par ordonnance de ma très redoutée dame s'est transporté de Cambray en la cité de Paris en la chambre du roy, en la quelle chambre présents les présidents et maistres généraux des monnoyes du dit seigneur roy, il a fait adjauxter et estalonner le marcq de Troye que l'on a usé d'ancienneté, et encore use journellement es monnoyes de l'empereur en ses Pays-Bas par deça, à l'encontre du marcq de Paris, duquel l'on a toujours usé et encore use en toutes les monnoyes du dit seigneur roy, et a esté trouvé le dit marcq de l'empereur plus pesant et plus fort que le dit marcq du roy, un denier qui monte vingt quatre grains de poids, comme il appert par les certifications que le dit Grammaye a présenté avec l'estallon et patron du dit marcq, lequel marcq du dit seigneur roy, bien scéllé et fermé, le dit Grammaye en suivant l'or-

(1) Thomas Grammaye, originaire de la Gueldre, aïeul du célèbre Jean-Baptiste Grammaye, avait été nommé, en 1517, conseiller-maître-général des monnaies, à la résidence d'Anvers, en remplacement de Philippe Van den Berghe. En 1520, il fut nommé maître particulier de la monnaie d'Anvers, mais il ne garda cette charge que jusqu'en 1522, il reprit alors les fonctions de conseiller-maître-général des monnaies et mourut peu de temps après. Il eut pour successeur dans ces fonctions *Thomas Aulier*.

Th. D.

donnance de ma dite dame a délivré le 15e jour d'aout passé, environ onze heures a midy, es mains de maitre Guillaume des Varres pour le porter et présenter à l'empereur nostre dit sire. D'autre part le dit Grammaye en suyvant la dite ordonnance a bien au long communiquée avec les dits président et généraux maistres par quel bon et honnete moyen l'on pourrait équipoller et accorder le pied, prix, cours et évaluation des monnoyes de l'empereur en ses pays de par deça, aux escus d'or, douzains, et autres monnoyes du dit seigneur roy ayant cours en son royaume de France; sur quoy les dits présidents et généraux ont demandé et requis au dit Grammaye pour sur ce avoir son advis, ce qu'il ne leur a pu réfuser, et de prime sau, a le dit Grammaye bien et au long remonstré aux dits président et généraux et prouvé par toutes raisons contenantes onze points et articles que en nul royaume, provinces ou pays politiquement gouvernés l'on ne doit jamais souffrir aucune empirance au pied, cours, évaluation des monnoyes. Vue que c'est totalement contre l'honneur du prince et destruction du bien public.

Secondement en corroboration du dit article a le dit Grammaye remonstré aux dits président et généraux les grandes et intolérables fautes abus que oncques se commettent au cours et prix des monnoyes au dit royaume de France, à savoir des écus d'or et douzains irreguliers excédant les ordonnances en poids et alloy, faux escus et testons forgés par aucuns méchants et deloyaux contrefaits aux armes et titre du dit seigneur roi et perdition du bien commun. Sur quoy les dits présidents et généraux ont respondu pour leur excuse que bien estoient advertis et par plusieurs fois avoient trouvé que telles faultes et abus qui se commettoient au dit royaume et a cette cause avoient fait criminellement executer aucuns maistres particuliers, aulcuns composés en grandes amandes au profit du roy, et aulcuns estoient fugitifs, et fesoient leurs extremes diligences pour obvier à tels abus mais vu le grand nombre des monnoyes qu'il y avoit et avec la grandeur du royaume et destances d'icelles, ne leur estoit pas possible d'y bien pourvoir.

Finalement après diverses disputations et arguments tenus en cette matière, sont convenus et accordez par ensemble les dits

présidents et généraux du dit seigneur roy, et le dit Grammaye, qui ayant régard au grand désordre qui est de présent en l'évaluation et cours des escus d'or et monnoyes de France tant empirées en alloy et aussi vilainement rongées et diminuées en leur poids et valeur qu'il n'est pas possible les loyalement et justement évaluer, dont pour parvenir à une bonne, honneste et léale concordance de l'évaluation et cours des monnoyes entre le royaume de France et les pays de par déça, le soing sera que le diz seigneur roy fasse forger en ses monnoyes un nouveau denier d'or de tel poids, alloy et valeur à l'advenant du réal de fin or qui se forge es monnoyes qui aura cours à quarante pattars.

Pareillement fera le dit seigneur roy forger en ses dites monnoyes un douzain d'argent de tel poids, alloy et valeur comme le patar qui se forgent es dites monnoyes de l'empereur; et quand aux escus d'or au soleil et autres, forgés par cy devant jusques à présent en les dites fouilles se trouvent journellement, et aussi les douzains et Karolus forgés jusques à présent, on les pourra évaluer à certains prix raisonnable à l'advenant du poids et prix des monnoyes de l'empereur pour certain temps limité, si longuement et jusqu'à ce que le dit royaume soit suffisament pourvu de bonnes et léales monnoyes, et alors si la commodité le requiert, mettre tous les dits d'or et d'argent irréguliers, excedant leur poids et alloy, rongés et diminués, à billion, et les défendre pour avoir cours au dit royaume avec auttres conditions a ce servant pour l'entretienement des ordannances, neanmoins remettant le tout à la correction et bon plaisir du seigneur roy et de son conseil.

De quel concept et advis ainsi accordé et convenu entre les dits président et généraux et le dit Grammaye, à leur requête deux des dits généraux avec le dit Grammaye se sont transportés de Paris à Coucy ou le roi estoit, et en ont fait rapport bien au long à Monsieur le cardinal de Sens chancelier de France, lequel par muere considération leur donna pour response vue que c'estoit un cas de fort grande importance concernant l'honneur du roy, et tout le bien public, il en feroit rapport audit seigneur roy, et avec ce tiendroit la main que briefve provision y seroit mise, pareillement ont les dits présidents et généraux des monnoyes du dit seigneur roy pro-

mis au dit Grammaye de faire leurs extrèmes diligences et non cesser que la dite provision avec ses appendances n'ait sorti son plein effet.

Fait au mois d'aout en l'an xv^c xxix. Temoing le sien manuel du dit Thomas Grammaye ci dessous mis. Estoit signé Th. Grammaye.

—— Le goût de la numismatique se propage de plus en plus en Belgique. Si d'un côté le nombre des cabinets, tant publics que particuliers, s'accroît tous les jours, de l'autre il n'est pas rare de voir d'autres publications que celle-ci s'occuper de la science des médailles.

Dans le *Bulletin et Annales de l'académie d'archéologie de Belgique*, établie à Anvers, M. le baron Xavier Van den Steen de Jehay a consacré une notice assez étendue à l'ancienne cathédrale de Saint-Lambert à Liége. A cette occasion il a reproduit quelques médailles et monnaies relatives au chapitre de cette église. Sur une des planches, qui accompagnent son travail, se trouvent représentées six monnaies, frappées pendant les différents *sede-vacante*, de 1688, 1724 et 1784.

Ces pièces avaient d'ailleurs déjà été publiées par de Renesse. Ce sont celles qu'on voit dans son ouvrage, pl. LII, n° 1, pl. LIII, n°s 2 et 4, pl. LVIII, n° 1, pl. LIX, n° 4 et pl. LXVII, n° 2.

Les six méreaux de S^t. Lambert, de la planche du *Bulletin*, se trouvent également dans de Renesse, pl. LXXI, n°s 1, 2 et 4 et pl. LXXII, n°s 7, 10 et 11.

M. Van den Steen, en parlant des monnaies frappées pendant le dernier *sede-vacante* de 1792, après la mort du prince-évêque Constantin-François, comte de Hoensbroeck, nous apprend qu'elles sont dues au burin de M. Jehotte. On sait que le talent de cet artiste a fait faire en Belgique des progrès à l'art si difficile de la gravure.

L'*Académie d'archéologie* d'Anvers, qui jusqu'ici a paru s'occuper spécialement de généalogie et d'héraldique, accordera aussi, espérons-nous, une place, dans son *Bulletin*, à la numismatique, science qui se trouve si étroitement liée à l'une des deux autres.

La *Revue de Liége*, qui a pris un nouvel essor depuis qu'elle se trouve sous l'habile direction de M. l'avocat Van Hulst, n'oublie pas non plus la numismatique. Dans le cahier de janvier de cette année, M. Ferd. H. a inséré un spirituel article au sujet de la découverte de deux méreaux de l'église de St. Jacques, à Liége.

L'auteur de cette plaisanterie en a fait tirer à part un certain nombre d'exemplaires. Notre collègue, M. Chalon, en a rendu compte dans le *Bulletin du bibliophile belge* (1).

Disons ici, en passant, que la *Revue de Liége* (2) a parlé de notre journal de la manière la plus bienveillante. Un des collaborateurs, M. A. L R., a analysé le premier cahier du second volume de la *Revue de numismatique belge*, et il a bien voulu apprécier les efforts de notre société pour faire avancer l'étude de cette branche si importante de l'archéologie.

M. Piot a déja fait remarquer (3) que dans l'*Histoire d'Anvers* (4), publiée par la société de littérature flamande *de Olyftak*, on avait eu soin de donner des planches représentant les sceaux de cette ville. Depuis nous avons appris avec plaisir que MM. Mertens et Torfs, se proposent également de publier, dans leur savant et intéressant ouvrage, les monnaies les plus curieuses, frappées à Anvers. Nous applaudissons de très-bon cœur à cette idée. Il est à regretter que MM. Henne et Wauters n'en aient pas fait autant pour leur belle *Histoire de Bruxelles*.

C.-P. Serrure.

—— Nous venons de lire dans la *Revue archéologique* (t. IV, pag. 596—597) quelques mots touchant le *quadrussis* dont nous avons donné la description, dans le n° 2, pag. 147 de la *Revue de*

(1) P. 43 à 45 du volume de cette année.

(2) Deuxième année, livr. de cette année, p. 238-240.

(3) P. 212 de ce volume.

(4) *Geschiedenis van Antwerpen sedert de stichting der stad tot onze tyden, opgesteld en uitgegeven op last van de rederykkamer* de Olyftak, *met platen en kaerten*. Antwerpen, J.-P. Van Dieren. Petit in-8°. Le premier volume a paru.

la numismatique belge. L'auteur de cet article, s'appuyant sur l'opinion des PP Marchi, Tessieri et autres, met en doute l'authenticité de ce monument et croit, avec les auteurs qu'il cite, que tous les *as* portant, d'un côté, un Pégase, et, de l'autre, un aigle tenant la foudre dans ses serres, sont faux.

Quand il est question d'une pièce aussi rare qu'un *quadrussis*, le doute est certainement permis; et nous aussi, nous ne croirions pas aisement au premier numismate venu qui en publierait *un*, même en y ajoutant le dessin, comme nous l'avons fait, parce qu'il est absolument impossible de juger, sur une description ou sur une gravure, si une médaille est fausse ou non. Nous croyons que l'écrivain auquel nous répondons sait aussi bien que nous que plus d'un érudit de la première force ne serait pas en état de juger de l'authenticité d'une médaille qu'on lui présenterait : c'est qu'il faut autre chose que de l'érudition et de la lecture pour découvrir les tromperies des faussaires. Les Padouans, les Carteron, les Becker et autres contrefacteurs de médailles ont porté leur art à une perfection vraiment effrayante pour un amateur peu exercé. Ce n'est qu'après un long maniement des médailles antiques, ce n'est qu'après les avoir souvent et soigneusement comparées avec les imitations modernes qu'on parvient à les juger avec quelque certitude.

Tout en repoussant le titre de *savant numismate* que l'auteur nous donne, nous croyons avoir acquis assez de cette science pratique pour juger d'une médaille avec quelque confiance; et la pièce que nous avons publiée, quoiqu'offrant une perfection de dessin extraordinaire pour l'époque de sa fabrication, porte si bien le cachet de l'antiquité que nous n'avons pas hésité à la tenir pour authentique : elle est surtout remarquable par sa belle et brillante patine qui ne se trouve que sur le bronze antique et qu'aucun procédé chimique n'est parvenu à imiter jusqu'ici.

A ces marques qui nous ont guidé dans notre jugement, nous sommes heureux de pouvoir ajouter le témoignage de M. Rollin, de Paris, dont l'expérience est justement célèbre, celle de M. le commandeur Falbe, conservateur du cabinet des médailles de S. M. le roi de Danemarck, et l'avis favorables de quelques autres numis-

mates exercés de Paris qui ont vu l'original, et que nous regardons comme juges compétents en pareille matière.

Quant à l'époque de la fabrication, nous ne pouvons pas en assigner rigoureusement la date, et si nous avons dit qu'elle remonte peut-être au VIIe siècle avant l'ère chrétienne, nous nous sommes laissés guider par le témoignage universel des savants, qui affirment que les *as* carrés, soit comme poids soit comme monnaies, ont précédé les *as* de forme circulaire, et on sait que ceux-ci étaient déjà en usage avant l'établissement de la république.

Voilà ce que nous avons cru devoir répondre à l'auteur de l'article cité. Nous ajouterons que, si ses affaires ou son plaisir l'appellent un jour à Louvain, et qu'il veuille bien nous honorer de sa visite, il verra que toute médaille fausse ou suspecte est rigoureusement bannie de la petite collection que nous sommes parvenus à former depuis une vingtaine d'années.

MEYNAERTS.

—— G. CONBROUSE. *Décameron numismatique. Paris, imp. de Fournier*, 1844, un vol. in-4° de 232 pages.

Voici l'un des plus singuliers et en même temps des plus rares livres de numismatique. Tirée d'abord à cent exemplaires, l'édition, par suite d'une contestation survenue entre l'auteur et un libraire de Paris, fut en grande partie détruite. On sait que M. Conbrouse est coutumier de ce fait. Quelques exemplaires seulement, échappés du naufrage, furent donnés par lui à des amateurs privilégiés. Nous en connaissons deux en Belgique : ce n'est certes pas beaucoup, pour cette terre classique des bouquins et des médailles. Le *Décameron* de M. Conbrouse peut donc passer pour quasi-inédit; et certainement grand nombre des lecteurs de la *Revue* n'en soupçonnent pas même l'existence.

On a dit de M. Conbrouse qu'il était le Dibdin de la numismatique : le mot est juste. C'est, comme chez le grand bibliophile anglais, — la science d'un bénédictin unie à l'*humour* de Swift ou de Rabelais; c'est le même piquant, la même causticité à l'en-

droit de ses contradicteurs. Enfin, pour compléter la ressemblance, M. Conbrouse a voulu aussi faire son *Décameron.*

Ce splendide volume in-4° se compose d'abord d'un titre, en lettres d'or et de vermillon, dont les deux premières lignes — de caractères réellement originaux — me paraissent être :

ENTRE NOUS,

OU,

puis en lettres vulgaires et lisibles :

DÉCAMERON NUMISMATIQUE.

Le fleuron du volume est un monogramme cruciforme, dans lequel on trouve les lettres de : DOM CATALOGUS, et aussi, je pense, celles de : GUILLAUME CONBROUSE. N'oublions pas l'épigraphe : *ingratis servire nefas.*

Le volume commence par une notice bibliographique sur le grand ouvrage de l'auteur, son *Catalogue raisonné des monnaies nationales de France.* Cette notice ne sera pas lue sans dépit par la plupart de ceux qui possèdent, ou croient posséder, l'ouvrage complet de M. Conbrouse. Elle leur indiquera ce qui manque à leurs volumes, et leur fournira la preuve qu'il existe un bien petit nombre d'exemplaires réellement complets.

M. Conbrouse avait eu l'intention de remanier ce livre tout-à-fait, et d'en faire un ouvrage nouveau. Le nombre des planches eut dépassé 300. Elles étaient gravées et quelques épreuves en étaient tirées, lorsque l'auteur, à la suite de je ne sais quelles contrariétés, biffa tous ses cuivres et les fit mettre au creuset, en sa présence. « Dans le même creuset disparurent, dit-il, » avec les 312 planches préparées, treize mille francs dépensés » en pure perte pour terminer un ouvrage qui restera à jamais inachevé! ». Le volume intitulé : *Monétaires des rois mérovingiens; recueil de* 920 *monnaies etc.;* 62 *planches, in-4°. Paris. Rollin,* est un débris sauvé du grand désastre, une partie du nouvel ouvrage de M. Conbrouse, bien qu'il ne porte pas le nom de cet auteur. Ceci est la première histoire du Décameron. On trouve ensuite : *Inventaires de plusieurs collections particulières existant en* 1841. Ces collections sont celles de MM. Norblin, Bucquet et Gouaux. Les inventaires sont interrompus par : un *index pour les*

légendes des monnaies autonomes de la Gaule et de la France (pages 27 à 38). *Noms des monétaires mérovingiens* (pages 38 à 49). *Index pour le recueil intitulé :* MONÉTAIRES MÉROVINGIENS (pages 49 à 58); ils recommencent ensuite, et viennent les collections de MM. Rignaut, de Gazan, Courpon, de Vesvrotte, Thomas à Rouen, de Saint Maurice, de Cayrol, Le Carpentier, de Crouy, de Reichel, de Bursio et de Carpentin. Nous sommes à la page 88; elle se termine par ces mots : *achevé d'imprimer le* 15 *mai* 1844, et les noms, en lettres rouges, des 36 privilégiés auxquels le livre est destiné.

Le volume continue. *Suite duodécimale de M. Conbrouse, recommencée en* 1843 (de la page 89 à la page 113); puis, de la page 113 à la page 128, une foule de renseignements, réellement utiles et curieux, qu'on est heureux de trouver rassemblés dans un seul volume, sur les monnaieries franckes, capétiennes, des Valois, anglo-françaises, etc., etc., sur le titre des pièces, leur fabrication (chose peu connue des amateurs), et une liste assez longue de documents monétaires, ordonnances des rois, etc. De la page 128 à la page 140, *Monographie numismatique de la révolution de juillet.* Cet article est rempli de détails piquants et d'anecdotes curieuses que les profanes mêmes ne liraient pas sans intérêt. De la page 140 à la page 181, *Index de l'atlas Conbrouse.* C'est une explication détaillée de toutes les planches du grand ouvrage de l'auteur, et des débris de sa seconde édition projetée. Il y a inséré sa lettre à M. Fougères sur les monnaies de Marie Stuart, déjà imprimée il y a 8 ans, mais cette fois-ci en en faisant disparaître le nom de son ex-ami. De la page 182 à la page 229, *Cadre d'une généalogie numismatique de la maison royale de Bourbon.* 1553—1844. Nous n'avons pas été peu surpris de voir figurer, dans cette généalogie, du reste remplie de détails très-curieux, la célèbre et trop célèbre Marie Capelle.

Nous ignorons où l'auteur a été chercher des renseignements suffisants pour oser attacher un pareil rameau à une si noble souche (1). Puis, s'il était permis d'attribuer aux familles des

(1) Il cite à ce sujet l'*Annuaire de la Pairie anglaise de* 1841, mais sans en transcrire les termes.

rejetons apocryphes de ce genre, les arbres généalogiques pourraient bien ressembler à ce figuier de l'Inde, dont les innombrables rameaux finissent par couvrir, dit-on, tout un arpent. Mais n'oublions pas qu'un Décaméron se fait nécessairement d'histoires saupoudrées d'un peu de scandale. Il faut être fidèle à son titre.

Le volume se termine par : une lettre de M. Lagrenée sur les monnaies obsidionales de Dantzig; une table des matières et un **Advis au benoist lecteur**, en style et lettres gothiques.

Le peu que nous avons dit sur ce singulier et beau volume, véritable bijou de bibliophile, fera certainement naître, chez maint amateur, l'envie de le posséder, de le voir du moins. *Sed non omnibus datum adire Corinthum.* Nous leur conseillions de se résigner.

Y.

—— La pièce que Van Alckmade attribue à Guillaume V, (planche XXV. 3, n° 5, folio 79,) est évidemment la même que celle donnée à Guillaume VI, (planche XXVII. 3, n° 3, folio 97,) sous le nom de *goude Wilhelmus*. La pièce de Guillaume V, inconnue jusqu'à ce jour, vient d'être retrouvée, et nous en donnons ici le cliché. La fabrication et le titre plus élevé de l'or la rapprochent des pièces au même type de Louis de Bavière (1).

R. Ch.

(1) Le possesseur de cette pièce, inédite et inconnue jusqu'à ce jour,

—— M. Hucher, dans sa *Description des monnaies du Maine*, et la *Revue numismatique de Berlin* viennent d'employer, presqu'en même temps, un nouveau moyen de reproduire le type des monnaies, de donner des planches qui ne sont obtenues ni par la gravure, ni par la typographie. Ce procédé consiste à imprimer, en timbre sec, sur un mince carton, les clichés des pièces. On voit que ce système de reproduction n'est applicable qu'aux pièces bien marquées et qui n'ont pas un fort relief. Il serait impossible de s'en servir pour des médailles, ou même des monnaies grecques ou romaines. Nous pensons qu'on pourrait l'améliorer en donnant au champ des pièces une couleur qui fasse ressortir les reliefs; il suffirait pour cela d'appliquer cette couleur sur le cliché.

R. Ch.

—— Nous avons fait faire des essais, qui ont parfaitement réussi, pour donner aux planches de numismatique la couleur métallique des monnaies, au moyen de la lithographie polychrome. Un premier tirage imprime en or, argent ou cuivre les disques ou places que doivent occuper les pièces; on tire ensuite la planche en noire, ce qui donne le dessin des pièces ombré sur un champ uni de métal. Le premier n° de 1846 contiendra une planche faite de cette façon.

R. Ch.

—— On a trouvé dans les environs de Bruges un tiers de sou d'or mérovingien, frappé à Utrecht. Il porte, à l'avers, la tête diadémée d'un roi, entourée de la légende : TRICETO FIT; et, au revers, une croix dans une couronne avec la légende : + RIMOALDVS M̄. Cette monnaie pèse, poids de marc, 28 grains 4/9.

—— Le 23 mars 1845, on a trouvé, entre Ypres et Boesinghe, non loin de la rive gauche de l'Yperlée, une monnaie d'argent de Lothaire I ou II, dont voici la légende : + LOTARIVS IMPERAT.

serait disposé à la donner en échange de quelque monnaie d'or du Hainaut qui manquerait à sa collection.

— *Revers :* DORESTATVS MON. Elle est d'ailleurs complètement semblable à celle reproduite par Lelewel, pl. VI, n°. 12 de son *Atlas de la numismatique du moyen âge.*

—— Le 7 octobre 1845, un cultivateur de Waton, village situé le long de la voie romaine qui allait jadis de Cassel par Waton, Poperinghe, Ypres, Essènes à Bruges, trouva, en labourant ses terres, une monnaie gauloise en argent de Comius, roi des Atrebates, avec la légende : CARMANVS, et, au revers, COMIVS.

Nous croyons que cette monnaie de Comius est une variété inédite et qu'elle mérite l'attention des numismates.

—— Dans le courant du même mois, un cultivateur des environs d'Ysenberge, Flandre occidentale, en déracinant un plant dans une clairière, mit à découvert un petit vase romain en terre grise, haut de 4 pouces, 7 lignes et large de 3 pouces, 9 lignes, contenant dix médailles romaines toutes à fleur de coin. Voici la liste de ce joli petit dépôt :

Gordien Pie. — *Rev.* P. M. TR. P. V. COS. II. P. P. L'empereur debout tenant lance et globe.
» — Id. VIRTVS. AVG. Figure militaire debout.
» — Id. JOVI STATORI. Jupiter stator debout.
» — Id. AETERNITATE. AVG. Soleil nu debout (en double).
» — Id. VIRTVTI. AVGVSTI. Hercule debout.
» — Id. LIBERALITAS. AVG. II. Femme debout.
» — Id. P. M. TR. P. VII. COS. II. Soldat debout avec haste et bouclier.
Philippe Ier. — Id. ROMAE AETERNAE. Rome Nicephore assise.
Posthume Ier. — Id. MONETA. AVG. Femme debout, tenant de la main droite une balance.

—— Le 10 novembre 1845, une jeune fille de Cassel trouva, sur une partie de terre située au nord de la montagne, une petite monnaie gauloise uniface, en or, sur laquelle on distingue une

tête d'oiseau que l'on peut regarder comme étant celle d'un coq, d'un aigle ou de tout autre oiseau symbolique. Cette médaille offre tous les caractères désirables d'authenticité.

—— Le 18 novembre 1845, un cultivateur de Vleteren, en labourant son champ, mit à découvert avec le soc de la charrue une monnaie ibérique, variété de celle reproduite dans l'*Atlas* de Lelewel, *type gaulois et celtique* (pl. I, A). Dans le champ de l'avers se trouvent trois dauphins, et, au revers, on lit l'inscription : CLSE. (Diamètre : 5 centimètres).

Il paraît que les découvertes numismatiques ne doivent pas être très-rares dans cette localité, puisque dans le courant du mois de mai, on y trouva, en défrichant un bois, une monnaie gauloise en argent, avec l'inscription : Q. DOCI., ainsi que deux médailles romaines, l'une à l'effigie de Néron et l'autre à celle de Posthume, père.

E.-C. Lefèvre.

—— L'ouvrage de M. Guyoth sur les médailles frappées en Belgique, depuis la révolution de 1830, est terminé. On ne peut donner que des éloges à l'exécution de ce beau livre, dont la publication a marché avec une célérité extraordinaire.

R. Ch.

—— M. Ad. Jouvenel vient de terminer une superbe médaille en l'honneur d'Abd-el-Kader. La tête de l'émir est d'une expression et d'un fini vraiment remarquables.

R. Ch.

—— M. C. Jéhotte, à Liége, à l'exemple de M. Jouvenel, entreprend aussi une collection de *médailles-portraits* des grands hommes du pays (de Liége ou de la Belgique?). Nous avons sous les yeux la médaille de SÉBASTIEN LA RUELLE, dont l'exécution,

qui ne laisse rien à désirer, présage le succès de cette œuvre nationale. Voici le prospectus de M. Jéhotte :

GALERIE NUMISMATIQUE

ou collection de portraits en médailles des hommes les plus illustres du pays, portant au revers des inscriptions historiques, par Constant Jéhotte, *graveur.*

Reproduire par l'art numismatique les traits des hommes les plus marquants que notre pays a vus naître, et inscrire sur le bronze les principales actions de leur vie et les ouvrages qui les ont rendus célèbres, c'est une pensée qui, à cette époque de régénération des beaux-arts, doit attirer l'attention de tous les hommes qui cherchent à exciter l'émulation dans l'esprit de la jeunesse. En effet, quel stimulant plus puissant pour les arts que de rappeler et populariser les traits et les actions des hommes illustres? C'est en quelque sorte un monument impérissable dressé à la science et à la vertu. Pour notre part, nous serions heureux de pouvoir, par notre faible talent, concourir à vivifier nos beaux souvenirs historiques, et à consolider la gloire du pays.

Pour reproduire avec exactitude les portraits des personnages qui doivent entrer dans cette *Galerie*, nous avons fait des recherches chez les amateurs, où nous avons été assez heureux de trouver des documents qui nous permettent d'attacher à cet intéressant ouvrage le caractère d'authenticité qu'il doit présenter dans toutes ses parties. Quant aux faits qu'il importe de rappeler, les hommes qui s'occupent le plus spécialement de l'histoire du pays nous ont promis le concours de leurs lumières.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

La Galerie numismatique sera publiée en douze livraisons. — Chaque livraison, composée d'une médaille en bronze du module de 45 millimètres, coûtera 6 francs, payables à sa réception.

Médailles qui ont paru :

A. E. MODESTE GRÉTRY.

SÉBASTIEN LARUELLE.

Pour paraître incessamment :

LE GÉNÉRAL JARDON.

On souscrit chez l'auteur, quai de la sauvenière, 39, à Liége.

—— La *Revue* s'occupe assez rarement de la numismatique contemporaine; il est cependant une chose contre laquelle nous croyons devoir protester de toutes nos forces : c'est la *spéculation*, que font quelques graveurs, de multiplier à l'excès les variétés de médailles, en mêlant les coins de pièces diverses de même module. En combinant, deux à deux, de toutes les manières possibles, les dix coins qui ont servi à faire *cinq* médailles, on obtient *quarante-cinq* variétés qui n'ont rien de nouveau que la rencontre, souvent bizarre et parfois ridicule, d'un avers et d'un revers qui n'ont pas été faits l'un pour l'autre. *Six* médailles en font *soixante-six* et ainsi de suite dans une progression effrayante.

Le résultat de cette manœuvre, c'est que l'amateur, qui tient surtout à avoir une *suite complète*, recule devant la dépense et l'encombrement, et abandonne la partie.

Au point de vue de l'art, ce n'est plus là faire de la numismatique, c'est fabriquer des médailles comme on fait du calicot.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Recherches sur les méreaux capitulaires de l'ancienne cathédrale d'Arras. Par M. L. Dancoisne. . . . . 3.

Sur les monnaies obsidionales. Par M. Meynaerts. . . . 14.

Monnaies aux effigies royales et impériales de la trouvaille de Maestricht. Par M. C. Piot. . . . . 16.

Traité fait entre Pierre, évêque de Cambrai, et Guillaume Ier, comte de Hainaut, le 28 août 1332. . . . . 22.

Sur la valeur des poids et monnaies hébraïques. Par M. Meynaerts. . . . . 28.

Correspondance numismatique entre J.-Ch.-J. Van Heurck et l'abbé J. Jean Marci. Par M. Th. de Jonghe. . . . . 33.

Rapport adressé à M. le Gouverneur du Limbourg. Par M. Guioth. . . . . 49.

Mélanges de numismatique. Par M. Meynaerts. . . . . 61.

Monnaies de Philippe II, frappées à Mons de 1577 à 1587. Par M. R. Chalon. . . . . 66.

Mélanges et nouvelles numismatiques. . . . . 76.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 octobre 1844. . . . . 85.

Recherches sur les comtes de Looz et sur leurs monnaies. Par M. A. Perreau. . . . . 87.

Notice sur les monnaies de Jeanne, duchesse de Brabant (1383—1406). Par M. C. Piot. . . . . 116.

Note sur un *quadrussis* inédit. Par M. Meynaerts. . . . 147.

Médaille inédite, frappée par la ville et la châtellenie de

Pages.

Courtrai, à l'occasion de l'inauguration de Charles VI, comme comte de Flandre, en 1717. Par M. C.-P. Serrure. . . . . 150.

Publications numismatiques.

Overysselsche Almanak voor oudheid en letteren. 1836—1844. Deventer, J. de Lange, 9 vol. in-12°. Par M. C.-P. Serrure. . . . . 166.

Verzeichniss der Münzen-und Medaillen-Sammlung des verstorbenen Doctors der medecin, Hernn Franz Sales Frank. Wien Schaumburg et comp. (1844). Par M. C.-P. Serrure. . . . . 172.

Catalogue des collections de tableaux, etc. formant le cabinet Van Heurne, à Bruges. Gand, De Busscher, frères, (1844). Par M. C.-P. Serrure. . . . . 178.

Histoire numismatique de la révolution belge, publiée par M. Guioth 1re et 2e livraisons. Hasselt, P.-F. Milis. Par M. R. Chalon. . . . . 181.

Correspondance.

Lettre sur une découverte de médailles, faite à 32 kilomètres de Dijon. Par M. Henri Baudot. . . . . 184.

Lettre sur une trouvaille de monnaies, faite aux environs de Renaix. Par M. E. Joly. . . . . 190.

Lettre sur une découverte de médailles, faite à Heerlen. Par M. A. Perreau. . . . . 194.

Premières monnaies de nécessité. Par M. Alex. Hermand. . . . . 196.

Mélanges et nouvelles numismatiques. . . . . 202.

Catalogue des monnaies des comtes de Hainaut. (Premier supplément). Par M. R. Chalon. . . . . 215.

Étude sur l'origine du nom de *Picards* et sur les questions intéressantes que soulève cette recherche, soit en géographie, soit en numismatique, soit en histoire. Par M. Bresseau. . . 224.

Monnaies de Charles-le-Téméraire, frappées à Nimègue. Par M. C. Piot. . . . . 247.

Pages.
Siffrid, Prince de Bénévent. Par M. Meynaerts. . . . . 254.
Sur une médaille gauloise d'argent inédite. Par M. Meynaerts. . . . . 257.
Considérations sur l'histoire monétaire du pays de Liége. Par M. Ferd. Henaux. . . . . 259.
Monnaie obsidionale de Bruxelles, de 1579. Par M. Perreau. . . . . 283.
Monnaies de la duchesse Jeanne, connues jusqu'à ce jour. Par M. A.-J. Everaerts. . . . . 285.
Mélanges et nouvelles numismatiques. . . . . 290.
Notice sur trois distatères d'or de Cyzique en Mysie. Par M. Meynaerts. . . . . 303.
Monnaies des évêques de Tournai. (Lettre à M. De Coster). Par M. J. Lelewel. . . . . 306.
Recherches sur la ville de Maestricht et sur ses monnaies. Par M. A. Perreau. . . . . 325.
Remarques critiques sur l'article de la *Revue numismatique* intitulé : *étude sur l'origine du nom de Picards.* Par M. A.-G.-B. Schayes. . . . . 393.
Monnaies frappées à l'Écluse en Flandre. Par M. C.-P. Serrure. . . . . 402.
Médaille satirique sur Olivier Cromwell et Fairfax. Par M. C. Piot. . . . . 407.
Quelques observations sur les esterlings de Jean Ier, Jean II, et Jean III, ducs de Brabant. Par M. C. Piot. . . . . 411.
Mélanges et nouvelles numismatiques. . . . . 417.

ERRATA.

Page 107 et suiv. Planche IV — lisez : IVbis.

Page 128. Remplacez la nomenclature des monnaies de la duchesse Jeanne, par celle donnée page 285.